



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME SUR PISTE

TROPHEE DES JEUNES PISTARDS

VELODROME G. CHEFIARE - CHAMP FLEURI – SAINT-DENIS

Samedi 29 Septembre 2018

Accueil et émargement : 13H00

HORAIRE DEBUT	HORAIRE DE FIN	EPREUVE	NB SERIE	TPS/SERIE	TEMPS TOTAL
14H00	14H03	ELIMINATION PRE LICENCIE	1	00:03:00	00:03:00
14H04	14H09	ELIMINATION POUSSIN	1	00:05:00	00:05:00
14H10	14H15	ELIMINATION PUPILLE	1	00:05:00	00:05:00
14H16	14H23	ELIMINATION BENJAMIN	1	00:07:00	00:07:00
14H24	14H31	ELIMINATION MINIME (Vélo de route)	1	00:07:00	00:07:00
14H45	14H47	SCRATCH PRE-LICENCIE 1 TOUR	1	00:02:00	00:02:00
14H48	14H51	SCRATCH POUSSIN 3 TOURS	1	00:03:00	00:03:00
14H52	14H57	SCRATCH PUPILLE 6 TOURS	1	00:05:00	00:05:00
14H58	15H04	SCRATCH BENJAMIN 8 TOURS	1	00:06:00	00:06:00
15H05	15H13	SCRATCH MINIME 10 TOURS (Vélo de route)	1	00:08:00	00:08:00
		HORS TROPHEE DES JEUNES PISTARDS			
15H30	16H00	CHALLENGE D'EQUILIBRE PRE-LICENCIE	1	00:02:00	00:02:00
		CHALLENGE D'EQUILIBRE POUSSIN	1	00:03:00	00:03:00
		CHALLENGE D'EQUILIBRE PUPILLE	1	00:05:00	00:05:00
		CHALLENGE D'EQUILIBRE BENJAMIN	1	00:06:00	00:06:00
		CHALLENGE D'EQUILIBRE MINIME (Vélo de route)	1	00:08:00	00:08:00

TROPHÉE DES JEUNES PISTARDS :

Réglementation Particulière

VELO DE ROUTE :

- Obligatoire en catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins
- Développement maximum Pré licenciés, Poussins, Pupilles : 5,60m
- Développement maximum Benjamins : 6,40m
- Développement maximum Minimés : 7,01m

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le Jeudi 27/09/2018-12h00

Par Mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par Fax : 0262 45.22.55

Engagement Trophée des Jeunes Pistards : 3€ par coureur

Il est rappelé aux coureurs de respecter les règles de savoir être de la piste.
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Bien sportivement,
Le Président de la C.R. Piste

Julien NATIVEL